

Financement et gouvernance scolaire : 50 ans après le Rapport Parent, une réflexion en profondeur s'impose.

Québec, le 1^{er} octobre 2013 - Face à l'impasse devant laquelle se retrouvent aujourd'hui le gouvernement et les commissions scolaires, trois associations regroupant plus de 1 200 directions d'établissement scolaire constatent que l'heure est venue, pour le système scolaire québécois, de faire le bilan. Tout en reconnaissant que de nombreux aspects sont à conserver, les directions d'établissement maintiennent, comme elles l'ont maintes fois répété, que des changements et des améliorations s'imposent.

Selon madame Danielle Boucher, présidente de l'Association québécoise du personnel de direction des écoles (AQPDE), il en va de la confiance de la population. «Peut-être sommes-nous rendus à évaluer et à reconsidérer la gouvernance et les pratiques de l'ensemble du réseau, et pourquoi pas? Poser un regard critique sur notre fonctionnement ne fait pas de nous des incompetents. Au contraire! Ça fait preuve de professionnalisme et d'engagement.»

Même son de cloche du côté de l'Association montréalaise des directions d'établissement scolaire (AMDES). Son président, M. Gaétan Neault, soutient qu'il est normal et souhaitable d'actualiser nos façons de faire. «À la suite du Rapport Parent, les commissions scolaires se sont très bien acquittées de la tâche qui leur avait été confiée. Grâce à elles, la société québécoise s'est développée et aujourd'hui, nous n'avons pas le choix de tenir compte de cette évolution. Il faut faire preuve du même courage qui a animé les acteurs de l'éducation, il y a 50 ans, et ne pas craindre de remettre en question l'ordre établi.»

Quant au financement du réseau scolaire, madame Louise Bissonnette, présidente de l'Association des directions d'établissement d'enseignement de la Rive-Sud (ADERS) résume la position des trois associations. «Au-delà du remboursement d'une partie de la taxe scolaire et de la gestion des fonds publics par le réseau scolaire, c'est tout le financement du projet d'éducation nationale qui doit être remis en cause. Profitons du moment pour revoir le financement de notre système public, mais aussi celui du privé. Avons-nous encore les moyens de subventionner deux systèmes d'éducation? C'est la qualité des services à nos élèves qui est en jeu», déclare-t-elle.

À propos de l'ADERS

L'Association des directions d'établissement d'enseignement de la Rive-Sud, l'ADERS, compte environ 250 membres répartis dans les établissements d'enseignement des commissions scolaires des Patriotes et Marie-Victorin. Le mot «directions» s'applique à toute personne qui exerce un rôle de cadre d'école ou de centre dans un ou plusieurs établissements d'enseignement sous le titre de directeur, directrice, directeur adjoint et directrice adjointe d'une école primaire, secondaire ou d'un centre.



À propos de l'AMDES

L'Association montréalaise des directions d'établissement scolaire, l'AMDES, regroupe 470 membres qui travaillent à la Commission scolaire de Montréal (CSDM) et à la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPI). Tous nos membres y oeuvrent comme directions d'école ou de centre, directions adjointes ou gestionnaires administratifs.

À propos de l'AQPDE

L'Association québécoise du personnel de direction des écoles (AQPDE) a pour but de représenter, de faire reconnaître et défendre les intérêts professionnels, sociaux, politiques et économiques de ses membres. Elle regroupe 430 directions d'établissement scolaire et de centre de formation professionnelle et d'éducation des adultes sur le territoire des commissions scolaires des Appalaches, Beauce-Etchemin, de la Capitale, Charlevoix, Côte-du-Sud, Des Découvreurs, Kamouraska-Rivière-du-Loup, des Navigateurs, Portneuf et des Premières-Seigneuries.

SOURCE : ADERS, AMDES et AQPDE

Renseignements :

ADERS : Mme Louise Bissonnette Tél. : (514) 603-2919

AMDES : Mme Lyne Bouchard Tél. : (514) 328-6990

AQPDE : M. Denis Fortin Tél. : (418) 781-0700, poste 22 Cell. : (418) 572-9467